



## COMMUNE DE SIVIRIEZ

Procès-verbal Assemblée communale du 11.05.2017

---

Assemblée convoquée par une insertion dans la Feuille Officielle no 17 du 28.04.2017, l'envoi d'une convocation « tout-ménage », l'affichage au pilier public de chaque village, sur le site internet de la Commune.

Séance présidée par M. René Gobet, syndic,  
Secrétaire adjointe : Mme Caroline Rouiller

**Membre du Conseil communal :** Borcard Francis, Delabays Stéphanie, Dumas Christelle, Déchanez Nathalie, Gobet René, Jaquier Emmanuel, Maillard Paul, Marchon Nadia, Molettieri Antonio

**Excusé(s) :**

**Scrutateurs :** Antoine Jaquier, Gérard Chassot, Daniel Margueron.

**Présents/tes :** 57 citoyennes et citoyens à 20 heures à l'auberge du Lion d'Or à Siviriez

### Ordre du jour

---

1. Approbation du procès verbal du 14 décembre 2017
2. Comptes 2016
  - 2.1. Présentation du compte de fonctionnement
  - 2.2. Présentation du compte des investissements
  - 2.3. Présentation du bilan
  - 2.4. Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
  - 2.5. Approbation des comptes 2016
3. Adhésion à l'extension du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières de Siviriez au secteur forestier
4. Participation financière communale à l'extension du Syndicat d'améliorations foncières au secteur forestier
5. Divers

M. le Syndic ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il excuse l'absence de Chantal Giroud de l'administration communale, occupée à un cours de formation. Il souhaite la bienvenue à M. Patrick Rossier, M. Charles Deschenaux et M. Pierre Dumas qui officieront en tant qu'orateurs pour les points 3. et 4. de l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant faite à propos du mode de convocation, cette assemblée est considérée comme apte à délibérer. L'ordre du jour ne soulevant aucune question, l'Assemblée va se dérouler selon les objets proposés et acceptés.

Le Syndic rappelle que seules les personnes éligibles au niveau communal ont le droit de prendre la parole et de voter durant cette assemblée. Selon l'art. 18 de la loi sur les communes, l'assemblée vote à main levée. Toutefois, le vote a lieu à bulletin secret lorsque la demande qui en est faite est admise par le cinquième de personnes présentes. Si des votes ont lieu sous la forme du bulletin secret, Claudine Périsset, secrétaire communale, fonctionnera comme secrétaire des scrutatrices et scrutateurs lors du dépouillement. Le bureau électoral est formé de Nathalie Déchanez, Paul Maillard et Nadia Marchon.

L'assemblée sera enregistrée conformément à l'article 3 alinéa 2 du Règlement d'exécution de la loi sur les communes, elle sera effacée suite à l'approbation du PV par la prochaine assemblée communale.

## 1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 14 décembre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2016 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est soumis au vote de l'Assemblée qui l'approuve par main levée, à l'unanimité.

## 2. Comptes 2016

Rapporteuse : Christelle Dumas

Les comptes de l'exercice 2016 se présentent d'une manière très positive au regard des années qui nous attendent. Il en va de même pour la grande partie des communes fribourgeoises.

### 2.1. Présentation du compte de fonctionnement

Rapporteuse : Christelle Dumas

|   | COMPTE 2016   |               | BUDGET 2016   |               | COMPTE 2015   |               |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|   | Charges       | Produits      | Charges       | Produits      | Charges       | Produits      |
| Administration                          | 781'872.04    | 88'912.10     | 758'550.00    | 74'600.00     | 735'384.55    | 75'549.35     |
| Ordre public                            | 365'317.54    | 150'283.55    | 302'350.00    | 44'000.00     | 194'848.15    | 46'402.05     |
| Enseignement et formation               | 4'030'142.56  | 193'452.45    | 4'083'370.00  | 143'300.00    | 3'630'780.59  | 158'402.70    |
| Culte, culture et loisirs               | 315'739.95    | 14'022.75     | 345'700.00    | 9'000.00      | 403'422.39    | 10'928.75     |
| Santé                                   | 1'706'273.85  | 19'339.05     | 1'751'545.00  | 18'000.00     | 1'417'455.65  | 13'805.10     |
| Affaires sociales                       | 1'041'006.09  | 47'988.70     | 1'085'200.00  | 47'000.00     | 971'884.35    | 50'207.55     |
| Routes et communications                | 391'720.82    | 30'554.35     | 402'655.00    | 23'000.00     | 449'530.56    | 25'211.70     |
| Protection et aménagement environnement | 1'152'436.02  | 1'137'562.50  | 1'176'086.00  | 1'046'900.00  | 1'017'768.39  | 920'201.95    |
| Economie                                | 123'384.41    | 181'826.44    | 162'300.00    | 193'000.00    | 130'193.85    | 161'006.31    |
| Finances et impôts                      | 5'345'900.96  | 13'409'644.16 | 5'033'701.00  | 13'508'937.00 | 17'278'685.77 | 24'776'246.44 |
| Total                                   | 15'253'794.24 | 15'273'586.05 | 15'101'457.00 | 15'107'737.00 | 26'229'954.25 | 26'237'961.90 |
| Résultat                                | 19'791.81     |               | 6'280.00      |               | 8'007.65      |               |

#### Administration :

Rémunération plus importante des scrutateurs. Il y a eu plus de votations qu'en 2015.

Engagement de 0.3 unité de travail supplémentaire auprès de l'administration communale.

#### Enseignement et formations :

L'AES (accueil extra-scolaire) est passé d'un taux de couverture 2015 de 41.27% à 56.97 % en 2016. Ce poste dépend du nombre d'enfants inscrits et de la participation financière des parents au bénéfice de subventions ou pas, éléments qui diffèrent énormément d'un exercice à l'autre.

Il y a eu plus de camps d'été et moins de camps d'hivers que prévus, en contrepartie, les parents ont moins participé.

#### Culture et loisirs :

Participation aux frais de la patinoire à hauteur de CHF 48'000.00 au lieu des CHF 74'000.00 budgétisés. Ce montant est dépendant des charges liées.

A relever, une diminution des charges d'électricité pour la salle de gymnastique de Siviriez, en raison de la mise en place de LED, soit CHF 11'537.00 en 2016 contre CHF 19'000.00 en 2015.

Augmentation du nombre de location des salles et locaux communaux.

## Santé :

Ces montants sont essentiellement des charges liées.

## Affaires sociales :

En 2016, 2'329 repas à domicile ont été distribués, soit une moyenne de 200 par mois.

## Routes et communications :

Réparation de véhicules à la hausse, notamment la remise en conformité du véhicule utilitaire Aebi. Les points "Trafic ferroviaire" et "Trafic régional" concernent des participations aux dépenses fédérales et cantonales.

## Protection et aménagement de l'environnement :

Le taux de couverture pour la déchetterie est de 94,78%.

Les employés communaux ont procédé à plusieurs désaffectations de tombes.

Le montant de CHF 40'0000.00, budgétisé pour une étude sur le potentiel du chauffage à distance, n'a pas été atteint. Les frais de cette étude ont été moindres et en partie pris en charge par l'entreprise Groupe E Celsius.

## Economie

Les températures relativement clémentes ont permis une baisse de la demande de chauffage, les charges sont restées en dessous du budget.

La production des panneaux photovoltaïques est supérieure d'environ 40% à celle de l'année 2015.

## Finances et impôts :

Les rentrées fiscales sont toujours difficilement quantifiables, le budget est plus ou moins respecté.

Une somme de CHF 50'000.00 " a été dissoute de la provision concernant les "pertes sur débiteurs" pour passer à CHF 250'000.00 selon le montant au passif du bilan.

Le patrimoine financier regroupe les immeubles de l'administration communale, de la Richozière, du Lion d'Or à Siviriez ; de la Renardière à Chavannes-les-forts, de la Chapellenie, de la Cabane forestière et d'un hangar à Prez-vers-Siviriez; ainsi que des parchets communaux.

Une nette diminution, des charges liées aux bâtiments, est à relever. Les produits provenant des locations des bâtiments cités sont en hausse, notamment grâce aux locations des appartements de la Renardière. Comme annoncé lors de l'assemblée du 14 décembre dernier, la Poste a versé un dédommagement pour rupture de contrat à hauteur de CHF 28'000.00.

Les postes non ventilables comprennent, un prélèvement de CHF 4'827'746.00 pour la péréquation cantonale et un prélèvement de CHF 1'890'944.00 pour la clé glânoise.

La réévaluation des titres sur la banque Valiant montre une perte de CHF 36'250.00.

La vente d'un terrain, sis à l'Impasse de la Caudra à Siviriez, a rapporté CHF 57'830.00.

Un amortissement supplémentaire de CHF 310'192.75 a été effectué. Il est intégré au passif du bilan dans le montant au chapitre "Bénéfice" de CHF 19'791.81.

Pas de remarque, ni de question.

## 2.2 Présentation du compte des investissements

Rapporteuse : Christelle Dumas

| <b>Enseignement et formation</b>                    |   | <b>67'000.50</b>  | <b>10'000.00</b>  |
|---|---|-------------------|-------------------|
| 210.501.00  | Aménagement place de jeux Villaraboud         | 0.50              |                   |
| 210.503.01  | Aménagement place de jeux école de Siviriez   | 67'000.00         |                   |
| 210.661.00  | Subvention Grisoni (place de jeux)            |                   | 10'000.00         |
| <b>Transports et communications</b>                 |   | <b>157'876.30</b> | <b>12'620.00</b>  |
| 620.501.60  | Véhicule service voirie                       | 124'620.00        |                   |
| 620.506.01  | Achat tracteur                                | 33'256.30         |                   |
| 620.619.00  | Reprise ancien véhicule                       |                   | 12'620.00         |
| <b>Protection et aménagement de l'environnement</b> |   |                   |                   |
|   | <b>Approvisionnement en eau</b>               | <b>0.00</b>       | <b>111'162.15</b> |
| 710.610.00  | Taxes de raccordements                        |                   | 49'707.50         |
| 700.661.01  | Subvention fédérale et cantonale " Le Laret " |                   | 61'454.65         |
|   | <b>Protection des eaux</b>                    | <b>0.00</b>       | <b>248'472.20</b> |
| 710.610.00  | Taxes de raccordements                        |                   | 248'472.20        |

|  |  |                      |                       |
|--|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Aménagement du territoire</b>         |  | <b>116'857.30</b>    | <b>0.00</b>           |
| 790.501.01                               | Crédit aménagement zone sportive et culturelle     | 37'525.20            |                       |
| 790.501.02                               | Crédit révision du PAL                             | 8'787.80             |                       |
| 790.501.03                               | Mensuration et numérisation du cadastre            | 70'544.30            |                       |
| <b>Economie</b>                          |  | <b>323'666.70</b>    | <b>0.00</b>           |
| 800.524.00                               | Subventions communales au syndicat AF Siviriez     | 300'000.00           |                       |
| 800.524.01                               | Part. en tant que propriétaire au synd.AF Siviriez | 23'666.70            |                       |
| <b>Finances et impôts</b>                |  | <b>1'662'911.55</b>  | <b>163'258.60</b>     |
| <b>Immeubles du patrimoine financier</b> |  |                      |                       |
| 942.500.01                               | Achat parcelle no. 90 ZIG à Siviriez               | 191'155.60           |                       |
| 942.500.04                               | Achat terrain Les Chaussés, art. 48 (RF 111)       | 509'820.00           |                       |
| 942.501.00                               | Rénovation bâtiment La Renardière                  | 46'646.00            |                       |
| 942.501.02                               | Rénovation bâtiment ext. La Renardière             | 30'606.00            |                       |
| 942.501.03                               | Aménagement Grand Clos Prez                        | 469'433.85           |                       |
| 942.503.01                               | Aménagement parcelles La Caudra, Siviriez          | 69'499.45            |                       |
| 942.503.04                               | Panneaux photovoltaïques                           | 263'117.40           |                       |
| 942.503.05                               | Aménagement Clos du Vernay, Prez-v-Sivirez         | 82'633.25            |                       |
| 942.600.06                               | Vente de terrains à La Caudra, Siviriez            |                      | 127'330.00            |
| 942.662.00                               | Subvention Swissgrid SA                            |                      | 10'315.80             |
| 942.662.01                               | Participation de tiers                             |                      | 25'612.80             |
| <b>RECAPITULATION</b>                    |  |                      |                       |
|  |  | <b>Total Charges</b> | <b>Total Produits</b> |
|  | Ordre public                                       |                      |                       |
|  | Enseignement et formation                          | 67'000.50            | 10'000.00             |
|  | Transports et communications                       | 157'876.30           | 12'620.00             |
|  | Protection et aménagement de l'environnement       |                      | 111'162.15            |
|  | Protection des eaux                                |                      | 248'472.20            |
|  | Aménagement du territoire                          | 116'857.30           |                       |
|  | Gestion des déchets                                |                      |                       |
|  | Economie   | 323'666.70           |                       |
|  | Finances   | 1'662'911.55         | 163'258.60            |
|  |  | <b>2'328'312.35</b>  | <b>545'512.95</b>     |

#### **Enseignement et formation :**

Aménagement d'une place de jeux Villaraboud, une recette de CHF 0.50 est due à une différence entre l'écriture transitoire et la facture finale reçue.

L'aménagement d'une place de jeux à l'école de Siviriez a coûté CHF 67'000.00, une subvention de CHF 10'000.00 a été versée par l'entreprise Grisoni Zaugg SA (participation à bien plaisir - dédommagement au niveau du réseau routier communal suite à la création d'une décharge à Drognens). Il en résulte un dépassement de CHF 4'000.00 par rapport au budget.

#### **Transports et communications :**

L'acquisition d'un véhicule pour le service de la voirie, type Holder, a généré une dépense de CHF 124'620.00, l'ancien véhicule est repris pour CHF 12'620.00.

#### **Protection des eaux :**

Le montant est composé, en grande partie, des taxes de raccordement des laiteries de Villaraboud et de Chavannes-les-Forts.

#### **Aménagement du territoire :**

Le montant de CHF 70'544.30, dédié à la mensuration et à la numérisation du cadastre, est reporté au budget 2017.

Pas de remarque, ni de question.

## 2.3 Présentation du bilan

Rapporteuse : Christelle Dumas

Bilan au 31.12.2016

| <b>ACTIF</b>             |                      |
|--------------------------|----------------------|
| Disponibilités           | 8'254'036.98         |
| Débiteurs                | 2'466'068.55         |
| Placements               | 17'975'918.66        |
| Actifs transitoires      | 921'021.30           |
| Patrimoine administratif | 11'294'000.00        |
|                          |                      |
| <b>Total</b>             | <b>40'911'045.49</b> |

| <b>PASSIF</b>                |                      |
|------------------------------|----------------------|
| Engagements courants         | 30'107.15            |
| Dettes à moyen et long terme | 482'550.00           |
| Provisions                   | 250'000.00           |
| Passifs transitoires         | 1'193'662.13         |
| Réserves                     | 27'877'170.35        |
| Fortune                      | 11'057'764.05        |
|                              |                      |
| <b>Total</b>                 | <b>40'911'045.49</b> |
| Bénéfice                     | 19'791.81            |

### **Actif - Patrimoine administratif :**

Les panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'ancienne déchetterie sont intégrés au patrimoine administratif.

### **Passif – Engagements courants :**

Le montant correspond au solde de la TVA.

### **Passif – Réserves :**

Les réserves sont composées principalement de la péréquation financière CHF 12'066'645, de la clé glânoise CHF 4'883'488, d'une réserve pour le futur Complexe de sports et de loisirs CHF 10'000'000.

Pas de remarque, ni de question.

## 2.4 Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision

Rapporteur : Fabien Gobet – Préavis favorable

Le rapport de la commission financière se base sur le rapport de l'organe de révision de la fiduciaire Gilbert Butty à Ursy. Il en fait la lecture :

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements et engagements hors bilan) de la Commune de Siviriez pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité des comptes annuels incombe au Conseil communal alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse, Ces normes requièrent de planifier e de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puisse être constatées avec une assurance raisonnable. Sur la base du formulaire de révision établi par le Service des communes, nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en

matière d'évolution, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion. Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi sur les communes, au règlement d'exécution de la loi sur les communes, à la loi suisse et aux règlements communaux. Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis. Ursy le 5 avrils 2017

La Commission financière fait part de son préavis favorable.

## **2.5 Approbation des comptes 2016**

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

## **3. Adhésion à l'extension du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières de Siviriez au secteur forestier**

*Rapporteur : René Gobet*

Nous avons le plaisir d'accueillir Patrick Rossier, chef du 4e arrondissement forestier et Charles Deschenaux, forestier de triage. Ils vous exposeront les objectifs et les avantages généraux d'un remaniement forestier.

La parole sera ensuite accordée à Pierre Dumas, ingénieur géomètre du bureau Géosud à Romont. Il vous décrira les aspects techniques et financiers d'un remaniement forestier.

En préambule, la parole est donnée à Nadia Marchon, Conseillère en charge des forêts, pour une petite introduction.

*Rapporteuse : Nadia Marchon*

La forêt renforce les liens sociaux (accueil des promeneurs et des sportifs). Elle est une valeur importante de la commune. Il est nécessaire de maintenir son rôle de fonction d'accueil. Nous devons pérenniser l'entretien de nos forêts afin de permettre aux citoyens de bénéficier de ces structures.

L'extension du périmètre du Syndicat d'amélioration foncière, au secteur forestier, permettrait de faciliter l'exploitation et l'entretien de la forêt, de faire correspondre les limites de propriétés aux limites des forêts, de regrouper les parcelles d'un même propriétaire, d'offrir la possibilité aux propriétaires, qui le souhaitent, de céder leurs parcelles, d'attribuer si possible les forêts et les terrains agricoles attenants au même propriétaire, de compléter et de finaliser le remaniement parcellaire avec le secteur forestier.

Dès lors, l'exploitation des forêts sera améliorée avec les dessertes de bois à l'entrée des forêts en évitant le passage sur les exploitations agricoles.

Nombre d'entre vous utilisent déjà les chemins forestiers et les structures forestières. Aidez-nous, par votre accord, à vous donner encore plus de possibilité de vous accueillir au sein de nos forêts.

*Rapporteur : Patrick Rossier*

Les objectifs d'un remaniement forestier sont principalement l'amélioration des structures pour une exploitation rationnelle et soigneuse de la forêt, une diminution du nombre de parcelles et l'augmentation de la taille des parcelles (diminution du morcellement), une amélioration des accès et conditions de desserte forestière pour l'exploitation du bois (chemins à camions, pistes à tracteurs).

Les avantages généraux d'un remaniement forestier correspondent à une amélioration des structures et de la desserte pour l'entretien et la gestion durable du patrimoine forestier, une mise en valeur du bois qui constitue une ressource naturelle locale et renouvelable, un renforcement du rôle social de la forêt (accueil des promeneurs, des sportifs, place de pique-nique...).

En résumé, le remaniement forestier, c'est parier sur le futur, promouvoir la multifonctionnalité et le rôle social de la forêt, il permettra de mieux gérer le patrimoine. Patrick Rossier informe des expériences très positives pour les secteurs remaniés du canton de Fribourg.

*Rapporteur : Pierre Dumas*

Pierre Dumas décrit le projet de la Commune de Siviriez en présentant des cartes par secteurs de l'extension du périmètre forestier. Une grande partie des parcelles à englober sont des parcelles communales. Contrairement aux parcelles privées, les parcelles communales sont relativement grandes. Le regroupement de ces parcelles n'est pas une priorité. L'amélioration des limites existantes et leur adaptation est souhaitable. Une correction des limites permet un meilleur accès et une exploitation plus efficiente.

L'étude préliminaire porte sur la réalisation de 3 km de piste à machines, de 200 m' de chemin en béton canalisés pour l'accès aux forêts à travers la zone agricole dans les secteurs en pente. L'essentiel des réalisations concernent des chemins moins fondés, pour l'accès aux tracteurs, des reprises ou des prolongements d'accès existants.

### Résumé des coûts :

#### *Devis estimatif*

|  |                         |
|--|-------------------------|
| <b>Travaux de géométrie</b><br>Taxation des sols, avant-projet, étude d'impact, nouvel état de propriété, abornement, séances avec les propriétaires, répartition des frais, ... | CHF 456'800.00          |
| <b>Travaux collectifs</b><br>Construction de chemin et travaux divers  | CHF 783'200.00          |
| <b>Travaux administratifs</b><br>Frais de comité, d'assemblée, de correspondance, .....  | CHF 30'000.00           |
| <b>Coût total devisé (TVA comprise)</b>  | <b>CHF 1'270'000.00</b> |

#### *Répartition des frais*

|  |                                  |                         |
|--|----------------------------------|-------------------------|
| Subventions cantonales   | 70% sur les travaux de géométrie | CHF 319'760.00          |
| Subventions cantonales   | 60 % sur les travaux collectifs  | CHF 469'920.00          |
| <i>Total des subventions cantonales</i>  |                                  | <i>CHF 789'680.00</i>   |
| Prise en charge par la Commune<br><i>(sous réserve de l'acceptation du point 4 de l'ordre du jour)</i> | 50% du montant après subvention  | CHF 240'160.00          |
| Prise en charge par les propriétaires  | 50% du montant après subvention  | CHF 240'160.00          |
| <b>Coût total devisé (TVA comprise)</b>  |                                  | <b>CHF 1'270'000.00</b> |

**Coûts à charge de la commune en tant que propriétaire : CHF 121'000.00**

*Rapporteur : René Gobet*

Les différents orateurs sont remerciés pour leur exposé et leurs explications. Suite à la décision de l'assemblée communale, le projet sera encore soumis à l'assemblée des propriétaires membres du Syndicat d'améliorations foncières de Siviriez.

*Discussions* - **Serge Giroud** remarque le soin, la motivation et la compétence des intervenants qui ont réalisés ce projet. Lors du lancement de l'aménagement foncier agricole, il avait été fait mention que les forêts n'étaient pas concernées. Lors de la séance des propriétaires, membres du Syndicat, le 9 février dernier, le résultat sur l'adhésion était mitigé 50% pour et 50% contre. Certains propriétaires ne sont pas prêts à se séparer de leur parcelle. Les travaux interviennent sur certains secteurs, d'autres n'étant pas concernés, mais l'ensemble des intervenants participent aux coûts (y compris les propriétaires de parcelles agricoles) sans contrepartie et avec un éventuel partage ou échange de parcelles. Contrairement au secteur agricole, les

propriétaires privés ne retireront pas d'avantage de cette amélioration foncière au secteur forestier. Comment amortir cet investissement alors que le bois étranger est moins cher ? Les finances publiques sont revues à la baisse, il serait plus judicieux de maintenir et d'améliorer les dessertes actuelles à moindre prix, en privilégiant des interventions moins onéreuses. Toutes les dépenses acceptées par l'assemblée ont une incidence directe sur le taux des impôts. **René Gobet** entend ce point de vue. C'est une occasion de structurer et d'optimiser l'exploitation des forêts, maintenant, en profitant de la dynamique et des interventions du remaniement agricole. Cette occasion ne se représentera plus avant une trentaine d'années. **Pierre Dumas** – la Commune retirera plus d'avantages que les 78 propriétaires privés. Les propriétaires privés, qui ont validé la proposition d'adhésion, le 9 février dernier, ont saisi l'opportunité d'une participation financière de la commune, ainsi que l'obtention de subventions cantonales. **Patrick Rossier** – il faut retenir les avantages à long terme, le maintien et l'entretien du patrimoine, l'accès aux citoyens. **Serge Giroud** en l'état actuel, les cheminements ne sont pas particulièrement entretenus. Il est contre l'adhésion. **Christian Ruffieux** en regard avec d'autres projets communaux, est-il judicieux d'investir et de dépenser pour un tel projet ? **René Gobet** ce projet n'est pas une obligation, il s'agit de faire le mieux possible en l'intégrant à la partie agricole. Des subventions seront versées maintenant, plus tard ce n'est pas certain. **Jean-Marc Giroud** le rôle social de la forêt existe déjà sans amélioration. Suite à la dernière assemblée, il semble plus judicieux d'économiser. **Pierre Baudois** chercher un compromis, les constructions de pistes et de chemins sont onéreuses, les chemins existants peuvent s'entretenir par des interventions localisées de mise en place d'empierrement. **Pierre Dumas** les pistes à camion coûtent, elles ont l'avantage de regrouper plusieurs cheminements, il y aura moins de km de chemin à entretenir. **Claude Conus**, Président du comité du remaniement parcellaire pour les améliorations foncières- Syndicat AF de Siviriez. Le comité et la commission de classification sont favorables à cette adhésion. Le comité se tient à disposition pour continuer son travail. Il faut profiter des subventions cantonales de près de CHF 790'000.00. Une telle occasion ne se représentera pas avant des dizaines d'années. Un report dans le futur, impliquera la nomination d'une nouvelle commission de classification. Claude Conus est favorable à cette adhésion et s'en remet à la décision de l'assemblée. **René Gobet** confirme à Antoine Jaquier que la commission financière a étudié le dossier. Le coût total à charge de la commune (y compris la participation communale) est de CHF 361'000.00, la participation communale sera traitée sous le point 4. de l'ordre du jour. **Eliane Baudois** relève le côté émotionnel que représente une parcelle, propriété d'une famille de génération en génération.

*Rapporteur : Guy Chassot – Commission financière – Préavis favorable*

Rapport de la Commission financière relatif à la participation financière communale à l'extension du Syndicat d'améliorations foncières au secteur forestier et au coût à charge de la commune en tant que propriétaire.

Conformément aux dispositions de l'article 48 du règlement d'exécution de la loi sur les communes, la commission financière a examiné le rapport établi par le conseil communal pour l'investissement susmentionné soumis à l'assemblée communale.

Le coût de CHF 240'160 correspond à l'équivalent de 50% des coûts totaux estimés par le bureau de géomètres Geosud SA, après déduction des subventions cantonales de CHF 789'680. Coût total CHF 1'270'000.00. Cette participation financière a pour conséquence la prise en charge, par la commune, d'un montant de CHF 121'000 en tant que propriétaire de forêts.

Le conseil communal n'a pas établi de calcul des répercussions financières de cet investissement compte tenu qu'il dispose des liquidités nécessaires pour procéder à cette participation.

La commission financière prévoit favorablement à la proposition de cette dépense d'investissement faite par le conseil communal.

Siviriez, le 11 mai 2017, la commission financière

Pas de remarque ni de question.

**Vote** : L'adhésion à l'extension du périmètre du Syndicat d'amélioration foncière de Siviriez au secteur forestier est approuvée à la majorité des voix (33 oui / 9 non).



#### 4. Participation financière communale à l'extension du Syndicat d'améliorations foncières au secteur forestier

Rapporteur : René Gobet

Le Conseil communal propose une participation communale après subvention de 50%, identique à celle acceptée pour notre participation au Syndicat d'améliorations foncières de Siviriez, le 7 avril 2011.

##### Subvention communale :

|                        |  |                    |
|------------------------|--|--------------------|
| Coût total             |  | CHF 1'270'000      |
| Subventions cantonales | 70% sur les travaux de géométrie       | CHF 319'760        |
| Subventions cantonales | 60 % sur les travaux collectifs        | CHF 469'920        |
| <b>COMMUNE</b>         | <b>50% du montant après subvention</b> | <b>CHF 240'160</b> |
| Propriétaires          | 50% du montant après subvention        | CHF 240'160        |

Le coût à charge de la commune de Siviriez, en tant que participation financière communale, de CHF 240'160.00 est financé par les liquidités.

*Discussions* : **Serge Giroud** rappelle que les décisions de l'assemblée relatives à des dépenses ont une incidence directe avec les charges payées par les contribuables. **René Gobet** répond que le changement récent de la situation financière de la commune n'implique pas le gel de toutes les actions communales.

Rapporteur : Pierre-Alain Coquoz – Commission financière – Préavis favorable

Le rapport de la commission financière lu sous le point 3 de l'ordre du jour concernait également le point 4. Il n'est pas fait une relecture.

La commission financière prévoit favorablement à la proposition de participation financière communale à hauteur de 50%, faite par le conseil communal.

Pierre-Alain Coquoz précise que les recettes fiscales exceptionnelles de cette année sont dues à un report significatif d'impôt de l'année précédente. Le Conseil communal va présenter un plan financier. Il servira de base pour les prochaines décisions à prendre, par exemple, le Complexe de Sports et de Loisirs.

Pas de remarque, ni de question.

**Vote** : La participation financière communale à l'extension du Syndicat d'améliorations foncières au secteur forestier est approuvée à la majorité des voix (39 oui / 7 non).

#### 5. Divers

Rapporteur : René Gobet

##### A) Présentation des investissements terminés :

##### Aménagement d'une place de jeux - Ecole de Siviriez :

| Coût des travaux      | Budget en CHF    | Coût effectif en CHF. |
|-----------------------|------------------|-----------------------|
| Emoluments            |                  | 425.25                |
| Travaux préliminaires | 14'500.00        | 15'488.90             |
| Constructions         | 5'000.00         | 2'009.00              |
| Superstructure        | 10'400.00        | 23'393.85             |
| Accessoires, marquage | 5'700.00         | 3'626.00              |
| Clôtures              | 13'600.00        | 17'125.50             |
| TVA                   | 3'800.00         | 4'931.50              |
| Grisoni, don          |                  | -10'000.00            |
| <b>Total</b>          | <b>53'000.00</b> | <b>57'000.00</b>      |

Le dépassement est dû à la pose d'un treillis complémentaire, assurant la sécurité. Le pourtour de la surface de jeux (50cm) initialement prévu en terre, a été réalisé en dur.

Pas de remarque, ni de question.

**Achat de la parcelle no 48 (111 du RF) - Secteur les Chaussées à Siviriez :**

| Coût des travaux                  | Budget en CHF     | Coût effectif en CHF |
|-----------------------------------|-------------------|----------------------|
| Achat                             | 507'600.00        | 507'600.00           |
| Frais notaire, Registre foncier.. | 7'400.00          | 10'647.00            |
| <b>Total</b>                      | <b>515'000.00</b> | <b>518'247.00</b>    |

Le dépassement est constitué uniquement des frais du registre foncier.

Pas de remarque, ni de question.

**B) Fermeture de la halte CFF de Siviriez et horaires TPF 2018 :**

C'est avec stupéfaction que le Conseil communal a pris connaissance de l'annonce de la fermeture de la halte CFF de Siviriez. Les statistiques dénombrent un flux moyen de 17 personnes/jour montant dans le train et 10 personnes/jour descendant du train. La halte CFF de Siviriez a été reconstruite avec une longueur de quai de 90m', devenue insuffisante à ce jour. Le RER en provenance d'Allaman est formé de 2 Domino à 3 éléments, soit une longueur de 150m'. En contrepartie, les courses TPF sont renforcées. Les nouveaux horaires de transports publics 2018 sont en **consultation publique du 29.05.2017 au 18.06.2017 sur <http://www.projet-horaire.ch/fr/accueil.html>**. Des suggestions peuvent être communiquées sur ce site.

*Discussions :* **Pierre-Alain Coquoz**, les places de parc à la gare de Romont sont insuffisantes. **Marie-Claire Jaquier** un arrêt vers la Croix de St-Garin devrait être envisagé. **René Gobet** demande aux citoyens de communiquer leurs demandes sur le site <http://www.projet-horaire.ch/fr/accueil.html> lors de la consultation publique. Il est confirmé que l'arrêt de Beauregard est conservé, un arrêt supplémentaire, mieux centré est prévu. Le bus de Prez-vers-Siviriez s'arrête à l'école de Villaraboud alors que le bus pour Palézieux ne s'arrête pas au village.

**C) Fermeture de l'agence postale de Siviriez :**

L'agence postale fermera le 30 juin. A ce jour aucune alternative n'est trouvée. Un service de Poste à domicile sera mis en place dès juillet. Un délai de deux ans est donné à la Commune pour l'ouverture d'une nouvelle agence postale.

*Discussions :* **Justine Bosson** est intéressée pour la reprise de l'agence postale. Les coordonnées de la Poste lui sont remises après l'assemblée afin qu'elle puisse leur soumettre son dossier de candidature. **Antoine Jaquier** l'administration communale pourrait reprendre l'agence postale ? **René Gobet** cette possibilité a été étudiée, il s'avère que cela n'est pas envisageable (séparation du personnel sur deux étages, pas de fermeture annuelle, résultat financier incertain). **Michel Mauron** la Poste à domicile a ses avantages, notamment pour les personnes peu mobiles. **René Gobet** la préférence reste pour une agence postale, la commune espère trouver une solution dans le délai imparti par la Poste. Les frais de reconversion à la Poste à domicile restent en charge de la Poste.

#### D) Introduction de la fibre optique :

La commune de Siviriez sera desservie par la fibre optique dès fin 2017. La technologie FTTS de Swisscom permet une connexion internet de qualité. La fibre sera acheminée au niveau des rues. Les habitations isolées seront raccordées à l'aide d'antennes, pour un service équivalent.

*Discussions :* **Brigitte Domon** tout le monde sera desservi, même si l'habitation est située dans un trou ? **Antonio Molettieri** une solution sera trouvée pour tous. Pour répondre à François Johner, il n'y a pas d'obligation envers Swisscom, les abonnements peuvent être s'abonner auprès du prestataire de leur choix. **René Gobet** des fouilles seront effectuées de part et d'autre du village afin de tirer la fibre optique.

#### E) Parole à l'assemblée :

**Christian Ruffieux** cela fait près de 3<sup>1/2</sup> ans que le projet du Complexe de sports et de loisirs est en cours, la Société de foot est impatiente de voir le résultat de ce projet. Leur terrain actuel ne répond plus aux normes, l'éclairage est à revoir, le terrain de foot ne respecte plus les nouvelles normes de distances entre le bord du terrain et les barrières/murets. Près de 400 jeunes footballeurs se réuniront prochainement à Siviriez. **René Gobet** la commune finalise le plan financier, cela permettra d'achever le projet du Complexe de sports et de loisirs. La Commission financière approuvera le projet avant qu'il ne fasse l'objet d'une assemblée extraordinaire. Cette prochaine assemblée devrait être convoquée entre mi juillet et la prochaine rentrée scolaire. **Nathalie Déchanéz** est également impatiente de partager avec la population le résultat de ce projet réalisé en collaboration avec les sociétés locales. Une séance, en présence du Jury et des représentants des sociétés, a déjà eu lieu. Le plan financier est un élément primordial pour finaliser le projet. Un travail d'évaluation des frais de fonctionnement est intégré à l'étude du Complexe de sports et de loisirs. **Gabriel Braillard** près 500 coureurs prendront part à la prochaine course en forêt, il n'y a pas que le foot qui compte des participants en nombre. **Michel Mauron** est favorable au Complexe de sports et de loisirs. Il demande à ce que la meilleure solution énergétique soit prise en compte (panneaux solaires – centrale de chauffe...). **René Gobet** la commission de l'énergie étudie différentes options. **Gérard Toffel** s'étonne de la mise en location de l'appartement de l'école de Siviriez. **René Gobet** la décision définitive n'est pas encore arrêtée. La location représente tout de même une entrée d'argent pour la commune. **Gérard Toffel** demande à ce que les besoins de l'école soient pris en compte en premier lieu. Combien de logements libres seront disponibles prochainement à Siviriez ? Cela suppose l'arrivée de nouveaux enfants en âge de scolarité. **René Gobet** l'immeuble en dessous de l'Impasse du Clos Perroud comporte 16 appartements, les constructions en dessous de chez Serge Giroud 8 appartements.

**René Gobet** remerciement l'assemblée pour la confiance témoignée, ainsi que les membres du conseil et les collaborateurs communaux pour le travail accompli. Au nom des Autorités communales, il donne rendez-vous à la population le 1<sup>er</sup> Août au stand de tir de Chavannes-les-Forts pour la célébration de la fête Nationale. L'orateur officiel de cette fête sera Christophe Keckeis, ancien chef de l'Armée suisse.

Séance levée à 22h00, suivie d'une collation.